

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE
du 9 mai 2023, 19 h**

1. ORDRE DU JOUR
 - 1.1. Approbation de l'ordre du jour

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
 - 2.2. Acquisition d'une servitude contre une partie du lot 6 290 196 du cadastre du Québec - Aménagement d'une piste cyclable sur la route Édouard-VII, entre le chemin Sanguinet et le 1810, route Édouard-VII
 - 2.3. Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 247-2 modifiant le règlement 247 relatif à la circulation des camions et véhicules outils afin d'en interdire la circulation sur la route Édouard-VII, entre la montée Monette et le chemin Sanguinet
 - 2.4. Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 1008-16 RIP modifiant le règlement 1008-00 RIP concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique, afin d'interdire le stationnement en alternance sur les rues de six (6) mètres et moins de largeur (phase 1)
 - 2.5. Demande au Ministère des Transports du Québec - Transfert de la gestion d'une partie de la montée Monette en faveur de la Ville de Saint-Philippe
 - 2.6. Nomination des membres - Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
 - 2.7. Expropriation de parties des lots 2 713 659 et 2 713 662 du cadastre du Québec afin de modifier les emprises expropriées par l'avis d'expropriation enregistré sous le numéro 26 416 389

3. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL
 - 3.1. Dépôt de la liste des employés embauchés par le directeur général
 - 3.2. Embauche d'une technicienne en documentation - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 - 3.3. Embauche d'une régisseuse à la programmation - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 - 3.4. Démission de la chef de division finances et trésorière adjointe - Service des finances et des technologies de l'information - Stéphanie Yelle
 - 3.5. Démission d'un inspecteur en bâtiment - Service d'urbanisme et du développement durable - Mickaël Côté-Leduc

4. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
 - 4.1. Dépôt de la liste des comptes à payer - Période du 1^{er} au 30 avril 2023

- 4.2. Rapport du maire concernant le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année 2022
 - 4.3. Dépôt - Rapport financier de la directrice des finances et des technologies de l'information et rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022
 - 4.4. Adoption - Règlement numéro 438-03 modifiant le règlement numéro 438 en matière de délégation de certaines compétences à certains fonctionnaires et de contrôle et suivi budgétaires, afin d'augmenter le montant des dépenses pouvant être autorisées par le directeur général
 - 4.5. Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 450 décrétant une dépense et un emprunt de 6 759 000\$ pour la réalisation de travaux de réfection des infrastructures de drainage, de voirie et d'éclairage sur les rues Bernard, Lucien et Deneault, entre la route Édouard-VII et la rue Benoît, ainsi que le paiement d'honoraires professionnels s'y rapportant
5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 5.1. Demande de soutien financier - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes - Athlète cheerleading, Audrey Bergeron-Gosselin
 - 5.2. Demande de soutien financier - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes - Café Liberté 50
 - 5.3. Adoption - Règlement numéro 428-01 modifiant le règlement 428 établissant les règles de régie interne de la bibliothèque municipale "Le Vaisseau d'Or" et abrogeant le règlement numéro 396 et ses amendements, afin de modifier les heures d'ouverture
6. SERVICES TECHNIQUES
- 6.1. Octroi de contrat - Travaux de modernisation de l'éclairage de la Ville de Saint-Philippe (Zone 1) - Appel d'offres public GEN-2023-05
 - 6.2. Octroi de contrat - Reconstruction du rang Saint-André entre la limite municipale avec Saint-Mathieu et le 73, rang Saint-André - Appel d'offres public GEN-2023-08
 - 6.3. Approbation de modifications au mandat de BHP Experts-Conseils s.e.c. - Fourniture de services professionnels en ingénierie pour la préparation de plans et devis et surveillance des travaux - Lots 3, 4 et 7 - Réseaux d'égout et d'aqueduc et station de pompage - Appel d'offres GEN-2020-02
 - 6.4. Modification de la résolution numéro 23-04-105 - Octroi de contrat - Vidange et dispositions des boues des étangs aérés - Appel d'offres public GEN-2023-01
7. TRAVAUX PUBLICS
- 7.1. Octroi de contrat - Travaux de marquage de chaussée - Appel d'offres public TP-2023-11
8. SÉCURITÉ INCENDIE
- 8.1. Autorisation de signature - Lettre d'entente numéro 2 - Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Philippe

9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 9.1. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2023-010 - 365, rue Jean - Partie du lot 3 565 424 du cadastre du Québec - zone H-40
- 9.2. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2023-014 - 1005, route Édouard-VII - Lot 1 914 049 du cadastre du Québec - zone I-02
- 9.3. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2023-017 - 110, rue Deneault - Lot projeté 6 512 950 du cadastre du Québec - zone H-24
- 9.4. Dérogation mineure - DM-2023-019 - 365, rue Jean (partie du lot 3 565 424 du cadastre du Québec) - Revêtement extérieur et porche
- 9.5. Dérogation mineure - DM-2023-018 - 18, Petit rang Saint-Claude (lot 2 266 250 du cadastre du Québec) - Largeur d'un garage intégré et d'une allée de stationnement
- 9.6. Usage conditionnel - UC-2023-016 - 18, Petit rang Saint-Claude - Usage résidentiel unifamilial en zone agricole (lot 2 266 250 du cadastre du Québec)
- 9.7. Adoption - Règlement 501-10 modifiant le règlement numéro 501 sur zonage et le lotissement afin :
 - 1) clarifier l'application des normes relatives au niveau de contrainte de niveau B;
 - 2) modifier les normes applicables aux portes de garage d'un bâtiment industriel, logistique, de production immatérielle, ou d'utilité publique;
 - 3) permettre l'installation de ponts roulants en tant qu'équipement accessoire dans toute zone où de l'entreposage extérieur d'un niveau de contrainte « C » est autorisé;
 - 4) modifier la hauteur maximale permise pour de l'entreposage en fonction de la hauteur des clôtures entourant l'aire d'entreposage;
 - 5) modifier le type de parc de véhicules devant être stationnés dans une aire d'entreposage;
 - 6) ne plus assujettir les superficies des aires d'entreposage extérieures au calcul du nombre de cases de stationnement minimum requises pour les usages des catégories « Transformation et secteur secondaire » et « Distribution, entreposage et flotte de véhicule »;
 - 7) modifier les largeurs autorisées pour les accès véhiculaires d'un usage n'ayant pas de limitation au poids nominal brut des véhicules (PNBV) associé à son exercice;
 - 8) modifier les normes applicables aux cases de stationnement réservées aux familles et aux femmes enceintes;
 - 9) modifier les normes applicables aux panneaux-réclame;
 - 10) modifier les dispositions relatives aux catégories d'usages permis, aux niveaux de contraintes relatives aux catégories d'usages, à la hauteur maximale des bâtiments, au pourcentage d'emprise au sol minimal, aux matériaux de revêtement autorisés de même qu'à l'entreposage extérieur dans la zone I-02;
 - 11) modifier les dispositions relatives aux catégories d'usages permis, aux niveaux de contraintes relatives aux catégories d'usages, aux usages spécifiquement exclus, à la hauteur maximale des bâtiments, au pourcentage d'emprise au sol minimal et aux matériaux de revêtement autorisés, dans la zone I-03
- 9.8. Adoption - Règlement numéro 501-13 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin:
 - 1) de rectifier l'appellation des classes et catégories d'usages au tableau des types d'affichage autorisés, d'ajouter la classe « Services publics et communautaires » et de bonifier le schéma illustrant les types d'affichages ;
 - 2) d'établir des superficies d'affichage totales pour les immeubles localisés dans les zones I-02 et I-03 ;
 - 3) de modifier les normes applicables au positionnement d'une affiche de types « plaque », « enseigne sur socle », « enseigne à plat » et « enseigne projetante »

- 9.9. Adoption - Second projet de règlement numéro 501-14 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin :
- 1) d'agrandir la zone P-08 à même la zone H-05 ;
 - 2) pour la zone H-05 :
 - a) de ne plus autoriser les bâtiments résidentiels :
 - i. unifamiliaux isolés et jumelés ;
 - ii. de 3 à 6 logements jumelés ;
 - iii. de 3 à 4 logements contigus ;
 - iv. de 12 à 24 logements isolés et jumelés ;
 - b) d'autoriser les bâtiments résidentiels de 6 à 12 et de 32 à 72 logements, isolés;
 - c) d'autoriser l'usage «biens, services et bureaux;
 - d) de modifier les notes particulières applicables à la zone
- 9.10. Dépôt - Certificat attestant du résultat de la procédure d'enregistrement - Règlement numéro 453 décrétant une dépense et un emprunt de 4 000 000 \$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques
- 9.11. Autorisation de subdivision du lot 3 565 424 du cadastre du Québec

10. Divers

- 10.1. Varia
- 10.2. Informations de monsieur le maire
- 10.3. Période de questions
- 10.4. LEVÉE DE LA SÉANCE
- 10.4.1. Levée de la séance